

Pourquoi un Collectif Scientifique National sur la Méthanisation (CSNM) et un Collectif National Vigilance Méthanisation (CNVM)

Le changement climatique dû à la consommation effrénée de combustibles fossiles, à la production massive de Gaz à Effets de Serre (GES) et à des pratiques industrielles et agricoles irraisonnables n'est plus maintenant une hypothèse de quelques scientifiques que certains remettaient en cause. C'est une réalité qui contraint nos sociétés à mettre en place le plus rapidement possible une politique de protection de notre environnement et de sa biodiversité. L'objectif prioritaire est de remplacer le plus rapidement possible les sources de production d'énergie traditionnelles par de nouvelles sources qui soient renouvelables et impactent le moins possible environnement et biodiversité. Nous sommes tous convaincus de cette nécessité et nous sommes prêts à soutenir toutes les initiatives novatrices.

Parmi les filières possibles, on cite abondamment l'éolien et le solaire, dont les « fermes » sont bien visibles dans nos paysages. Il en est une troisième dont on parle peu, mais qui se développe très vite sur l'ensemble du territoire : la méthanisation. Ce procédé était connu depuis longtemps pour traiter les ordures ménagères de certaines villes (Amiens, Montpellier, par exemple), avec des résultats souvent critiqués, car le procédé industriel, comme les coûts, n'étaient pas totalement maîtrisés. Depuis quelques années, des unités plus petites sont construites en régions rurales. Elles sont présentées comme une valorisation complémentaire intéressante pour les agriculteurs, dont tous savent que leurs revenus sont faibles. Elles permettent de produire du méthane à partir de lisiers, de fumiers et de Culture Intermédiaire Multi-Services Environnementaux (CIMSE) composées de CIVE (Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique et de CIPAN (Cultures Intermédiaires Pièges A Nitrates). Du fait que ce processus utilise des produits ou sous-produits de l'agriculture, le gaz produit est dénommé « biogaz » ou « biométhane », bien que rien dans le processus et dans les produits utilisés ne soit « biologique » au sens maintenant reconnu de l'appellation « Agriculture Biologique ».

Les conséquences variées, négatives, de ces créations d'unité de méthanisation ont progressivement alerté les riverains et les usagers, qui se sont constitués en réseaux locaux d'abord, et maintenant en un réseau national, le CNVM. Parmi les conséquences négatives, il faut en retenir trois :

1. les nuisances locales, mauvaises odeurs (et leurs retombées sanitaires sur les populations et l'environnement) et transport routier ;
2. les impacts sur les sols et la biodiversité, destruction de la faune du sol (micro- et macro-organismes, vers de terre ...) et hors sol (abeilles notamment), dus à l'épandage des digestats, sous-produits de la méthanisation ;
3. les impacts sur l'eau, en particulier sur l'eau souterraine, dus à l'infiltration des digestats dans les nappes.

La mobilisation progressive a conduit des scientifiques de toutes les disciplines à s'interroger sur toutes les étapes du processus, à commencer par la feuille de route Biométhane 2030 de l'ADEME [2013], qui relayée par la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) promulguée en 2015, fixe l'objectif national de 10 % de gaz renouvelable (biogaz) dans les consommations de gaz à l'horizon 2030. D'autres feuilles de route envisageant 100 % du gaz consommé en 2050 provenant de « biogaz » sont encore plus inquiétantes.

Tous les aspects sont passés en revue et font l'objet de fiches thématiques validées par consensus par les scientifiques du CSN Méthanisation. Ces fiches montrent toutes les impasses faites dans la

précipitation de la mise en œuvre de cette filière, par ailleurs largement subventionnées par l'État et les collectivités territoriales. Aussi il est grand temps qu'un débat public se mette en place avec les différents acteurs afin d'éviter que les erreurs initiales ne conduisent à un désastre industriel et environnemental.

Les fiches consultables portent sur les sujets suivants :

- Qu'est ce que la méthanisation ?
- Le pouvoir méthanogène des intrants de méthanisation.
- L'introduction dans les méthaniseurs d'intrants de méthanisation plus ou moins riches en azote et en soufre a un effet dépressif sur l'activité des bactéries méthanisantes.
- Biogaz et biométhane ne sont pas bio.
- Les prévisions de l'ADEME conduiraient à utiliser une part déraisonnable de la surface agricole.
- Les fuites de gaz à effet de serre dans la méthanisation.
- La dangerosité des gaz produits par la méthanisation.
- La méthanisation entraîne une accélération du cycle du carbone.
- La méthanisation des lisiers n'est pas une solution aux excès d'azote.
- Patrimoine inestimable en danger : les grottes menacées par les épandages.
- Les agriculteurs sont poussés vers la méthanisation et l'agriculture bio-énergétique à cause de l'échec des politiques agricoles.
- La méthanisation entraîne une flambée des prix des fourrages et des terres.
- Les prévisions de l'ADEME en matière de quantités d'effluents agricoles semblent hors de tout réalisme.
- ...

À ces fiches, il faut ajouter le « Guide des bonnes pratiques d'épandage en milieu karstique », réalisé et édité en 2015 par l'URFAC et les Chambres d'Agriculture de Franche-Comté.

Le Collectif Scientifique National sur la Méthanisation (CSNM Méthanisation)